

Les produits des colonies israéliennes ne respectent pas le droit de l'UE - Groupe socialiste au Parlement européen

19 septembre 2012



S&D

L'Union européenne doit poursuivre son opposition aux colonies israéliennes illégales situées dans les territoires palestiniens occupés et son opposition au blocus de Gaza, ont déclaré ce mardi les socialistes et démocrates au Parlement européen.

En effet, le Groupe S&D a demandé à la commission omnipartite du commerce international du Parlement européen d'attendre deux années supplémentaires avant de donner son feu vert à un protocole d'accord d'association entre l'UE et Israël. En effet, ce protocole pourrait offrir un accès préférentiel au marché de l'UE à des produits industriels israéliens, sans savoir s'ils ont été produits sur le sol israélien ou dans les territoires occupés.

Les S&D regrettent qu'une majorité des membres de la commission du commerce international aient voté en faveur de cet accord. En conséquence, les membres S&D de la commission ont annoncé qu'ils demanderont l'adjonction d'une déclaration au rapport législatif, avant son vote en plénière au Parlement européen en octobre, afin de définir avec précision la manière dont la Commission européenne pense mettre en œuvre l'accord.

L'eurodéputé S&D Vital Moreira, auteur de la proposition parlementaire de suspendre le vote pour deux ans, s'est expliqué comme suit :

« Le vote d'aujourd'hui en commission du commerce international est incompatible avec la politique étrangère de l'UE. En effet, renforcer en ce moment le partenariat commercial de l'UE avec Israël saperait la condamnation ferme par l'Union tant de la politique israélienne envers les Palestiniens que du blocus de Gaza. Celui-ci équivaut en effet à une punition collective infligée à toute la population. »

« La colonisation des territoires occupés et l'isolement de Jérusalem-Est ne peuvent se poursuivre. Nous voulons que soit mis fin aux violations des droits fondamentaux des Palestiniens : le droit à leur pays, le droit à la liberté de circulation, le droit à la liberté de travail et, bien entendu, leur droit à l'autodétermination. En conséquence, l'intensification de fait des relations avec Israël n'est pas appropriée en ce moment. »

« En l'absence de tout signe d'évolution politique du côté israélien, nous avons proposé un délai de deux ans avant de décider définitivement au sujet de l'accord. Nous espérons que ce délai suffirait à Israël pour modifier sa politique envers Gaza, les colonies illégales et le processus de paix. »

Véronique De Keyser, vice-présidente S&D, a précisé la position du Groupe :

« Nous sommes favorables à des relations solides avec Israël, mais fondées sur l'équité et le respect de la légalité internationale. »

« Dans cette optique, nous regrettons que la commission du commerce international ait appelé à voter cet accord. Les S&D demanderont à présent l'adjonction d'une déclaration interprétative indiquant très clairement que les biens produits dans les territoires occupés ne peuvent être considérés comme 'réalisés dans le cadre d'un circuit légal' et ne peuvent par conséquent pas faire partie de cet accord commercial. »

« Toute autre interprétation reviendrait à abandonner les obligations internationales de l'UE et le respect des résolutions de l'ONU. »

Lire aussi : <http://www.socialistsanddemocrats.e...>

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Les-produits-des-colonies-israeliennes-ne-respectent-pas-le-droit-de-l-UE>